AMAP Les Paniers du Chablais

Contrat d'engagement : fromages et produits laitiers de vache

Année 2027

Entre le producteur : Valentin ANTHONIOZ, Ferme Les Pâtres des Reines aux Gets

Tél : 06 48 59 17 68 - Courriel : pauline-bovard@hotmail.fr

Et M.,M^me^ : _____ adhérent-e à **l'AMAP Les Paniers du Chablais**

Adresse : _____

Tél. : _____ Courriel : _____

Les producteurs s'engagent :

- à respecter les statuts de l'association « **Les Paniers du Chablais** ».
- à respecter la démarche d'agriculture paysanne et l'équilibre environnemental naturel.
- à informer à la demande l'adhérent-e sur ses savoir-faire, pratiques et contraintes.
- à assurer la livraison des produits aux contractants, sur le lieu de distribution, le vendredi (cf tableau dates ci-dessous).
- à débuter la saison 2027 le **8 janvier.**
- à avertir suffisamment à l'avance une éventuelle rupture de produits.
- à communiquer à l'adhérent les périodes d'encaissement des chèques fournis lors de la signature du contrat (cf mois d'encaissement précisés ci-dessous).

L'adhérent(e) s'engage :

- à soutenir les producteurs dans leur démarche.
- à récupérer son plateau de fromage, aux lieux, jours et heures déterminés par l'AMAP, sinon à se faire remplacer temporairement ou définitivement, en avertissant au préalable le producteur et l'AMAP Les Paniers du Chablais.
- à accepter les aléas de la production sur la nature ou le volume du contenu du panier.
- à ramener les pots, bouteilles de yaourt, de fromage blanc, pâte à tartiner et lait.
- à régler à l'avance le montant du présent contrat selon les dispositions choisies (cf. ci-dessous).

Dates de distribution :

Le vendredi toutes les 2 semaines entre janvier et décembre, avec une pause en septembre et octobre (pas de distribution les 3 et 17 septembre, 1er, 15 et 29 octobre).

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
8	5	5	2	14	11	9	6			12	10
22	19	19	16	28	25	23	20			26	
			30								

Veuillez cocher la formule choisie :

FORMULE / CONTRAT	11€	17€	23€	30€
ANNUEL : 10 mois (20 distributions) **De janvier à décembre** **Pause en septembre et octobre**	☐ = 220€	☐ = 340€	☐ = 460€	☐ = 600€
OPTION : Beurre cru environ 250g avec pointe de sel – 3€ **L'option « beurre » du contrat sera distribuée sur l'ensemble des distributions, sous réserve d'un stock suffisant ; en cas de production insuffisante, elle pourra être compensée par une distribution équivalente en fromages, ou, lorsque le stock le permet, anticipée par un doublement des quantités de beurre lors d'une distribution précédente ou rattrapée sur une distribution suivante.*	..... beurre(s) x 3€ x 20 distributions =..... €			
LIGNE DE CRÉDIT **le lait sera proposé en ligne de crédit*	.....€			
MONTANT TOTAL	**MONTANT TOTAL**.....€ Dont TVA 5,5 % **RÈGLEMENT par :** ☐ **chèque(s)** à l'ordre de Valentin ANTHONIOZ jusqu'à 4 chèques - mise en banque : janvier, avril, juillet, octobre ☐ **virement** IBAN sur demande **(1 seul virement autorisé)** ne pas réaliser de virement avant janvier 2027 pour ne pas compliquer la gestion comptable, merci			

Date : Signature du producteur Signature de l'adhérent-e